

- **Perspectives économiques mondiales : une reprise est amorcée, mais une précarité subsiste à l'horizon...**
- **La consommation des produits bio dans la restauration scolaire : une législation ambitieuse en France**

Perspectives économiques mondiales : une reprise est amorcée, mais une précarité subsiste à l'horizon

Selon le récent *Rapport sur la politique monétaire* de la Banque du Canada publié au mois d'octobre, la reprise économique semble bel et bien amorcée à l'échelle mondiale, tout en comportant des variantes régionales. Cette reprise est soutenue par les politiques énergiques et coordonnées de relance budgétaire et monétaire qui ont été mises en œuvre dans les pays du G20, notamment au moyen d'une vaste gamme de mesures visant à faciliter les flux de crédit. Cette reprise s'est ainsi alimentée des économies asiatiques et du redressement de la production internationale au deuxième trimestre, soit un peu plus tôt qu'il n'était escompté.

La croissance économique chinoise au second trimestre a été en effet plus forte que prévu, ce qui s'explique par d'importants programmes de relance budgétaire axés sur des projets d'infrastructure ainsi que par les mesures destinées à encourager les consommateurs à dépenser. Dans les principaux pays d'outre-mer, l'activité économique réelle a aussi été plus vigoureuse qu'on ne l'avait estimé ; c'est le cas par exemple pour la France, l'Allemagne et le Japon qui ont tous enregistré une croissance positive au deuxième trimestre.

Le tableau suivant rend compte des prévisions d'octobre 2009 sur la croissance économique mondiale.

	Croissance projetée (en pourcentage)			
	2008	2009	2010	2011
Canada	0,4	-2,4	3,0	3,3
États-Unis	0,4	-2,5	1,8	3,8
Zone euro	0,5	-3,9	0,9	2,4
Japon	-0,7	-5,7	1,7	2,5
Chine	9,1	8,1	8,9	8,9
Autres pays	3,9	-2,1	3,3	3,7
Ensemble du monde	2,9	-1,6	3,1	4,0

Au Canada, la reprise s'appuie sur la détente monétaire et budgétaire, l'augmentation de la richesse des ménages, l'amélioration des conditions financières, le renchérissement des produits de base et le regain de confiance de la part des entreprises et des consommateurs. Toutefois, la volatilité accrue et la vigueur persistante du dollar canadien ont pour effet de ralentir la croissance et de contenir les pressions inflationnistes. La Banque du Canada s'attend à ce que la demande intérieure finale gagne en importance au détriment des exportations nettes. La reprise économique au Canada devrait être un peu plus modeste que la moyenne observée au cours des cycles précédents. La Banque entrevoit que l'écart de production se sera résorbé au troisième trimestre de 2011. De même, elle prévoit que l'inflation regagnera la cible de 2 % au cours de la même période.

Mais une certaine précarité demeure. Si la reprise semble bien engagée sur le plan mondial, il subsiste des risques de hausse concernant l'inflation dans le cas où le redressement de l'économie

mondiale serait plus vif qu'il n'était anticipé. À cet égard, la Banque du Canada dispose d'une politique qu'elle pourra mettre en œuvre et qui vise à maintenir le taux cible du financement à un jour à son niveau actuel de 0,25 % jusqu'à la fin du deuxième trimestre de 2010 afin que la cible d'inflation puisse être atteinte. La Banque s'accorde tout de même une certaine latitude dans la conduite de la politique monétaire dans un contexte où les taux d'intérêt sont bas.

Source : Banque du Canada, *Rapport sur la politique monétaire*, octobre 2009 (http://www.bank-banque-canada.ca/fr/rpm/mpr_pre-f.html).

La consommation des produits bio dans la restauration scolaire : une législation ambitieuse en France

La France s'apprête à légiférer sur le contenu des menus servis dans la restauration scolaire. Notamment, les diététiciennes seront mises à contribution dans chaque établissement scolaire afin de superviser l'équilibre alimentaire des menus, la fréquence des aliments et le contenu nutritionnel. Cette décision s'appuie sur les travaux du Groupe d'étude des marchés de restauration collective et de nutrition (GEMRCN).

L'objectif poursuivi est judicieux puisque les problèmes d'obésité et de surpoids touchent 19 % des enfants et 41 % des adultes¹. Des travaux du GEMRCN ressort la nécessité d'améliorer la qualité nutritionnelle des aliments servis dans la restauration scolaire. Ce segment de marché englobe 6 millions d'enfants (de 3 à 17 ans), de la maternelle jusqu'au lycée, dont 60 % prennent au moins 3 repas par semaine à la cantine. Cette mesure sera chapeautée par la Loi de la santé publique française et devrait être en vigueur à la rentrée de 2010.

Les recommandations du groupe de travail privilégient l'approvisionnement de proximité pour mieux maîtriser les taux de sucre, de sel et de matière grasse dans les produits. Dans la même veine, il y a le souhait d'utiliser 20 % de produits bio dans la composition des repas servis dans les cantines scolaires d'ici 2012. La mesure semble ambitieuse, puisque aujourd'hui seulement 8 % des établissements de restauration scolaire atteindraient cet objectif. En outre, certains acteurs estiment que, de façon globale, cet objectif serait impossible à atteindre, notamment en raison du surcoût engendré par l'approvisionnement en produits bio, qui représente une augmentation de coût estimée entre 10 et 45 %. Ce surcoût aurait des incidences sur le prix des matières premières. Or, l'augmentation du coût des aliments ne se répercuterait pas systématiquement sur les prix des repas. Il peut y avoir ainsi une réduction de la marge. Un autre argument avancé est la limite de l'approvisionnement à l'échelle locale. L'agriculture française n'est pas structurée pour répondre à la demande de la restauration collective. En effet, les filières de distribution bio sont très rares et les producteurs locaux sont habitués à la vente directe et bien peu à même de satisfaire les besoins de la restauration collective, qui nécessite des volumes importants. Une façon de contourner ces limites d'approvisionnement serait d'établir des contacts avec des fournisseurs étrangers qui sont en mesure de fournir de gros volumes. Toutefois, des doutes persistent quant à la qualité de ces produits.

Le souhait de mieux nourrir les enfants est louable et sa réalisation serait graduelle tout en exigeant la collaboration de différents acteurs, notamment les dirigeants des écoles, les maires, les diététiciennes, etc.

Source : *Néorestaurant*, no 468, octobre 2009.

¹ Ministère de l'Économie, des Finances et de l'industrie, Observatoire de l'achat public, Recommandation relative à la nutrition, du 4 mai 2007.